

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00496

Numéro SIREN : 347 679 243

Nom ou dénomination : VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004359

Désignation de l'entreprise SASU VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 3Adresse de l'entreprise 17 place du Bicentenaire 42100 ST ETIENNEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 4 7 6 7 9 2 4 3 0 0 0 2 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	8 221	8 221	
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires	28 768	26 556	2 211
	Fonds commercial (1)	336 184		336 184
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
	Autres participations	63 075	23 593	39 482
	Créances rattachées à des participations	48 262		48 262
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières*			
TOTAL (II)		522 056	84 835	437 220
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	3 362		3 362
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	373 416	56 994	316 422
	Autres créances (3)	95 957		95 957
Comptes de régularisation	DIVERS			
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	100 108		100 108
	Disponibilités	136 821		136 821
	Charges constatées d'avance (3)*	11 148		11 148
	TOTAL (III)	720 815	56 994	663 820
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif* (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1 242 871	141 830	1 101 041
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	Créances :	
Immobilisations :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 274 390 .)			DA	274 390	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	27 438	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	571 654	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(67 501)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	1 575	
	TOTAL (I)			DL	807 556	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	91 414	
	Dettes fiscales et sociales			DY	95 240	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	28 467	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	78 363	
TOTAL (IV)			EC	293 485		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 101 041		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	293 485	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/07/2022 au 30/09/2022

SASU VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.

17 place du Bicentenaire

42100 ST ETIENNE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de
Lyon

14 quai du commerce

69009 LYON

Tél. : 04 72 85 75 00

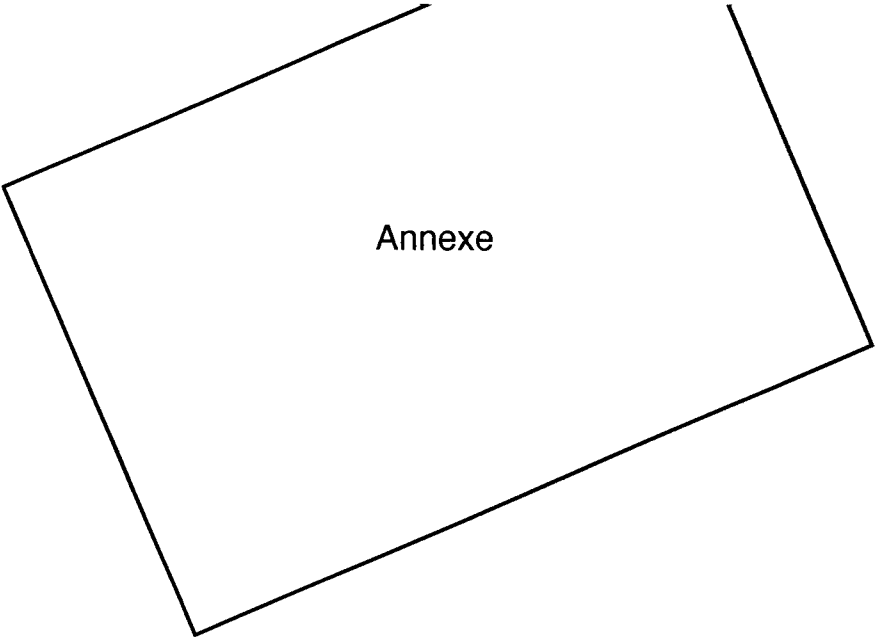
Audit | Conseil | Expertise comptable | Social



Règles et méthodes comptables	2
Faits caractéristiques	4
Notes sur le bilan	5
Dossier fisca	13

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/07/2022 au 30/09/2022



Annexe

Désignation de la société : SASU VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 1 101 042 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 67 502 euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Autres éléments significatifs

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 221			8 221
- Fonds commercial	336 184			336 184
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 768			28 768
Immobilisations incorporelles	373 174			373 174
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 825		20 825	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 738	2 599	16 791	37 545
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	72 562	2 599	37 616	37 545
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	111 338			111 338
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	111 338			111 338
ACTIF IMMOBILISE	557 074	2 599	37 616	522 057



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 599		2 599
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 599		2 599
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		37 616		37 616
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		37 616		37 616

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/09/2022

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	336 184
Total	336 184



Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL ARCHIPEL SAINT-ETIENNE 42100 ST ETIENNE	1 500	-45 451	100,00	2 558
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	63 075	39 482			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 221			8 221
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 389	168		26 557
Immobilisations incorporelles	34 610	168		34 778
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 511		20 511	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 154	1 102	16 791	26 465
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	62 665	1 102	37 302	26 465
ACTIF IMMOBILISE	97 275	1 270	37 302	61 243

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 528 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	48 263		48 263
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	373 417	314 097	59 319
Autres	95 957	95 957	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 148	11 148	
Total	528 785	421 203	107 582

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	37 265
Divers - produits à recevoir	66 636
Total	103 901



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 274 390,00 euros décomposé en 11 930 titres d'une valeur nominale de 23,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 575			1 575
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 575			1 575

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 293 485 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 414	91 414		
Dettes fiscales et sociales	95 240	95 240		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28 467	28 467		
Produits constatés d'avance	78 363	78 363		
Total	293 485	293 485		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	32 546
Dettes provis. pr congés à payer	6 539
Charges sociales s/congés à payer	2 358
Charges sociales - charges à payer	335
Etat - autres charges à payer	2 351
Clients - RRR à accorder	15 228
Total	59 357



Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 148		
Total	11 148		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	78 363		
Total	78 363		

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.

Société Par Actions Simplifiée au capital de 274 390,00 €

Siège social : 17 rue de la Presse – Bat. B

42100 ST ETIENNE

347 679 243 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 DECEMBRE 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 67 501,51 €, de la manière suivante :

- la somme totale de -67 501,51 €
sera affectée au poste « Autres réserves » dont le montant sera porté
à 504 152,50 €
- une somme de 300 000,00 €
à titre de dividende, soit par action, un montant de 25,14 € prélevée
sur le compte « Autres réserves » qui ressortira ainsi à 204 152,20 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 25,14 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS LE

DIVIDENDE NET

ABATTEMENT

Pour les associés y ayant droit

30 juin 2022

Néant

30 juin 2021

Néant

30 juin 2020

40 000 € (3.35 euros par action)

L'associée unique



VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.

Société Par Actions Simplifiée au capital de 274 390,00 €

Siège social : 17 rue de la Presse – Bat. B

42100 ST ETIENNE

347 679 243 RCS SAINT ETIENNE

POUVOIR

Je soussigné, Alexandre DAGNAUD, agissant en qualité de Président de la société VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A., Société Par Actions Simplifiée au capital de 274 390,00 €, dont le siège est à Saint Etienne, 42100, 17 rue de la Presse – Bat. B, immatriculée au RCS de ST ETIENNE sous le numéro 347 679 243

Constitue par la présente pour mandataire spécial :

- La société AVVENS sise 14 quai du commerce, 69009 Lyon, RCS LYON 498 003 656

A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à ST ETIENNE,
Le 29 décembre 2022

Alexandre DAGNAUD

